

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170601-170651-4-DE
Date de télétransmission : 06/06/2017
Date de réception préfecture : 06/06/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 24 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 1^{er} juin à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 22

Votants : 27 pour désignation du 2^{ème} titulaire au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme RENY, Mme LECOMTE, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme POISSON, M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme LEOGANE, Mme CAUFORIEZ MARQUES, M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. MICALLEF à Mme RENY

Mme GYSEN à M. JADOT

Secrétaire de séance : Mme LEOGANE.

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

REMPLACEMENT DE MADAME MARIE-JOSEPHE LECOMTE DANS LES DIFFERENTES INSTANCES EXTERIEURES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°14.03.18.9 du 28 mars 2014 relative à l'élection des élus siégeant dans les organismes extérieurs et des correspondants,

VU la délibération n°16.02.6.3 du 18 février 2016 relative à la désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté Paris-saclay,

VU la délibération n°2016-213 du 25 mai 2016 de la Communauté Paris-Saclay relative à la désignation des membres au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes RN20,

CONSIDERANT qu'il convient de remplacer Madame Marie-Josèphe LECOMTE, démissionnaire dans les différentes instances extérieures.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité :**

- **Pour : 21 voix,**
- **Ne prennent pas part au vote : 5 (Mmes Viguié, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland),**
- **Abstention : 1 (Mme Lecomte)**

DESIGNE les élus qui siégeront aux différentes instances extérieures, telles que listées ci-dessous :

CPS : Commission n°1

Aménagement et attractivité territoriale/PLH et Logement/Gens du voyage/Numérique/Urbanisme :
Monsieur Jean-Louis Chinzi (titulaire)

Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes RN20 :

Monsieur Jean-Louis Chinzi (suppléant)

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté Paris-saclay :

Monsieur Gérard Couté (titulaire)

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170601-170651-4-DE
Date de télétransmission : 06/06/2017
Date de réception préfecture : 06/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 17.06.51.4

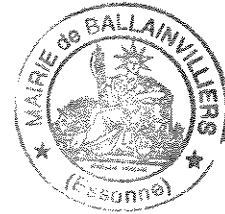
Après avoir procédé aux votes à bulletin secret

DESIGNE Monsieur Marc VIVIEN (2^{ème} titulaire) au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)

Par :

- **16 voix pour** Monsieur Marc VIVIEN
- **11 voix pour** Monsieur Dominique HUET

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Brigitte PUECH